

# L'ÉCOLE SAINT-BERNARD À VILLEPREUX

Un enseignement catholique complet au sein du domaine La Croix Notre-Dame

## LANCEMENT DU CHANTIER



*Modélisation de la future école*



*Vue aérienne du site actuel*

Joie chez les élèves ! L'école **Saint-Bernard** a obtenu le **permis de construire** décisif pour implanter, à Villepreux, un vaste établissement voué à un enseignement de qualité : tout en augmentant sa capacité, elle offrira bientôt à la jeunesse d'Île-de-France, **de la petite maternelle à la terminale**, un cadre digne de la mission éducative si cruciale en notre temps.

**Grâce à vos dons**, plus d'1 million d'euros ont été récoltés et le chantier d'aménagement a pu débuter, **soyez-en infiniment remerciés !**

Aujourd'hui, **5 millions** d'euros sont nécessaires pour poursuivre ce projet et réaliser de **nouvelles constructions** qui compléteront le bâti existant.

**Merci de continuer à bâtir avec nous.**

Abbé Jean-Yves Tranchet, FSSPX  
Directeur du projet



# UN PATRIMOINE RESPECTÉ, AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

D'une cour de ferme typique, le comte Luc de Saint Seine avait fait un lieu de réception unique. Dans la continuité de son œuvre, nous déployons une école classique, idéalement adaptée aux trois âges du cycle scolaire. Avec nous, le charme des bâtis anciens et le cadre champêtre éduquent les jeunes générations au beau et au vrai qui sont leur héritage.



## AUTOUR DU DIRECTEUR, UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

**François Bévillard**, architecte DPLG, 40 ans d'expérience en construction et rénovation d'écoles et d'églises ; collabore avec les « Chantiers du Cardinal » pour la valorisation du patrimoine religieux francilien. À nos côtés depuis 2018.

**Antoine Pélissier**, architecte DPLG, 21 ans d'expérience, spécialiste des établissements scolaires et de la valorisation du patrimoine remarquable. À nos côtés depuis début 2023.

**Nicolas de Lédinghen**, chef de projet délégué ; Polytechnique, INSEAD, 38 ans d'expérience en gestion de grands projets chez Thales (Galileo, A400M). À nos côtés depuis janvier 2023.

... Et bien d'autres : cette équipe est accompagnée de bureaux d'études spécialisés en structure, environnement, fluides, réseaux, acoustique et paysage. Tous sont experts en rénovation patrimoniale et en construction neuve.



## 1 POUR LE PRIMAIRE, LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

Totalement réaménagés, les bâtiments des Garennes voient leurs planchers et toitures renouvelés pour la création de salles de classe dans les combles ; le percement de lucarnes sur châssis y apporte la lumière indispensable.

Grâce à des travaux importants, s'ouvrent des accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR). La grande cour Francini, pavée et ombragée à l'arrière du bâtiment, se dote d'un préau pour les primaires tandis que les frondaisons de la cour des Garennes bénéficient aux secondaires.

## NOBLESSE DES MATIÈRES, HARMONIE DES VOLUMES

Dans le respect des traditions locales, le choix des matériaux met en valeur le patrimoine : façades à ossature de bois, soubassements et pignons en pierres, enduits à la chaux et toitures en tuiles « petit moule » contribuent à l'esprit traditionnel du lieu.

La proportion des façades, les pentes et les hauteurs de toit, les dimensions des constructions neuves sont travaillées en harmonie avec l'architecture existante. Le dessin du bâtiment des maternelles, en L, reproduit la forme des corps de ferme typiques de Villepreux.

# LES CONSTRUCTIONS NÉCESSAIRES À L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE

L'obligation scolaire dès 3 ans nous contraint à étoffer notablement notre projet par la construction d'un bâtiment dédié aux maternelles et aux CP, prolongé par le logement des sœurs.



## 2 POUR LES MATERNELLES, LE FUTUR « CLOS MOUTIER » ET SA COUR DE RÉCRÉATION

Dans ce nouveau bâtiment, sont prévues six salles de classe et une salle de sommeil.

L'ossature en bois donne à la façade de l'édifice sa légèreté visuelle. Les coursives extérieures, percées d'ouvrants réguliers, suggèrent un rythme souligné par la succession des poteaux de chêne. Un soubassement de pierre protège le bois de l'humidité.

## 3 LE « MOUTIER », FUTURE MAISON DES SŒURS

Ce nouveau logis doit accueillir une petite communauté de sœurs dont le charisme s'exercera auprès des enfants de maternelle. Un jardin potager, attenant, enrichira les découvertes de leurs tout jeunes élèves.





# COMMENT NOUS AIDER ?



## Dons à l'école Saint-Bernard via le Fonds Maubert

Le Fonds Maubert est un fonds de dotation d'intérêt général à caractère éducatif. Il s'associe au projet de l'école Saint-Bernard à VILLEPREUX et le soutient à long terme.

### Don IR

**Particuliers :** Réduction d'impôt sur le revenu (IR) à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, excédent reportable 5 ans. Par exemple, un don de 1000 € ne vous coûtera en réalité que 340 €.

**Entreprises :** Réduction d'impôt de 60 % jusqu'à 20 000 € ou 0,5% du chiffre d'affaires HT lorsque le versement dépasse 20 000 €, excédent reportable 5 ans.

**Un reçu fiscal vous sera envoyé pour chaque don.**

■ **Par virement ponctuel ou mensuel :**  
IBAN FR47 2004 1000 0142 7613 5D02 097  
Préciser dans le libellé « École Saint-Bernard - Villepreux »

■ **Par chèque :**  
à l'ordre de « Fonds Maubert - École Saint-Bernard »,  
5 rue de Chaponval, 78870 Bailly

■ **En ligne :**  
[www.ecolesaintbernard.fr/nousaider](http://www.ecolesaintbernard.fr/nousaider)

### Donation, legs, prêt ou assurance vie

Nous vous invitons à nous contacter.

■ **En ligne :**  
Remplir le formulaire sur : [www.ecolesaintbernard.fr/nousaider](http://www.ecolesaintbernard.fr/nousaider)

**Pour nous contacter : 01 30 49 54 04 - [economat@ecolesaintbernard.fr](mailto:economat@ecolesaintbernard.fr)**

### Don IFI via la Fondation Pro Liberis

La fondation Pro Liberis est abritée par la Fondation pour l'école

Votre don permet une réduction d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de 75 % dans la limite de 50 000 €  
Par exemple, un don de 4000€ ne vous coûtera en réalité que 1000 €

■ **Par virement :**  
IBAN : FR 76 3006 6102 4100 0106 7191 479  
Préciser dans le libellé « École Saint-Bernard - Villepreux » et renseigner le formulaire sur :  
[www.ecolesaintbernard.fr/nousaider](http://www.ecolesaintbernard.fr/nousaider)

■ **Par chèque :**  
Envoyer un chèque à l'ordre de « Fondation Pro Liberis », à : Fondation Pro Liberis - BP 70636 - 75826 PARIS Cedex 17  
et renseigner le formulaire en ligne sur : [www.ecolesaintbernard.fr/nousaider](http://www.ecolesaintbernard.fr/nousaider)

Avec la participation de

